

tion spirituelle de Rancé. Armand-Jean Le Bouthillier, abbé de Rancé, était alors dans la soixante et unième année de son âge et dans la douzième de sa retraite. Restaurateur de la Trappe, il achevait dans la pénitence une vie commencée avec scandale. Jeune, il avait été, comme Retz, un prélat ambitieux et galant. La mort de madame de Montbazou, qu'il aimait, avait changé son âme et retourné sa vie. Mais il gardait dans sa nouvelle existence l'indomptable énergie de son âme et l'infatigable activité de son esprit. De sa cellule monacale il disputait avec les bénédictins qu'effrayait sa fureur ascétique et correspondait avec les plus grands docteurs. Sa connaissance du monde dont il avait épuisé les plaisirs et les honneurs, jointe à l'inflexibilité d'un caractère qui n'hésitait jamais, le rendait très propre à ce que l'Église appelle les directions spirituelles. Il était excellent en particulier pour les pécheresses de condition. La princesse Palatine l'avait consulté plusieurs fois sur des difficultés de conscience, et ils avaient tous deux entretenu un commerce de lettres qui n'avait fini qu'à la mort de cette illustre pénitente.

Madame de la Sablière obtint que la main qui avait écrit des maximes pour Anne de Gonzague lui traçât des règles de vie. Elle en fut pénétrée de reconnaissance et d'amour. On m'a communiqué cinquante-trois lettres écrites du 14 mars 1687, au (?) janvier 1693. Je n'ai point vu les originaux, et l'on a tout lieu de croire qu'ils sont perdus. Mais j'ai sous les yeux une copie faite au xv<sup>e</sup> siècle, dans un cahier in-4°. J'en vais publier

quelques extraits, avec le regret de ne pouvoir faire davantage, car ces lettres me semblent un beau monument de littérature mystique.

Je citerai d'abord quelques lignes de la première lettre en avouant une ignorance qui ne serait point pardonnable à un éditeur, mais qu'on excusera peut-être dans une simple causerie. Je ne sais pas le nom du confesseur dont parle madame de la Sablière. J'avais d'abord songé que ce pouvait être le P. Rapin. Le P. Rapin avait connu La Fare. Bien que ce ne soit pas là une raison, je songeais à Rapin. Mais Rapin est mort en 1687, et le confesseur de madame de la Sablière a quitté ce monde à la fin de 1688, ainsi que nous l'apprend une des lettres à Rancé que j'ai sous les yeux. Nous savons du moins que ce n'était pas un janséniste, puisqu'il lui était donné par l'abbé de la Trappe, assez ennemi de Port-Royal.

14 mars 1687.

Vous savés, mon très révérend père, comme je tiens de vous celui qui me dirige. J'ai eu des peines à subir cette loi qu'il n'y a que Dieu qui sache. Je lui ay fait une confession générale dont je pensai mourir à ses pieds. J'ai été fort longtemps depuis sans le pouvoir regarder et ne l'abordant qu'avec une émotion que je ne puis représenter. Tout cela, dans mon esprit et dans la nature, me paroissoit assez naturel, mais il y a plus de six mois que je suis à lui avec une très grande satisfaction d'y être, car, quoique je me sois fait une loi inviolable de ne point raisonner sur un homme entre les mains de qui je suis par l'ordre de Dieu, puisque j'y suis par le vôtre, je vous dirai pourtant que je suis convaincue que c'est ce qu'il me falloit.

.....

Pour vous abrégér dans ma dernière confession, je me trouvois dans un tel état à ses pieds que le sang me monta à la tête. Il me prit un saignement de nez et je souffris ce que je ne puis vous représenter.

..... Je suis hors de moi dès que je l'aborde. Je n'ose lui dire cet état au point où il est, quoique je lui en aye dit quelque chose, par [ce] que je crains que cela ne lui fasse de la peine. J'ai recours à votre charité que j'ai éprouvée sans bornes. Je sens qu'un mot de vous me calmera pourvu qu'il me détermine comme s'il venait de Dieu mesme. Le respect que j'ai pour vous et ce que j'en ai ressenti me fait croire sans en douter que je vous dois mon salut.

Au fond, son confesseur ne lui plaisait guère. Elle le trouvait trop facile, trop doux, trop enclin aux tempéraments dont elle s'irritait dans l'ardeur de son âme.

Il l'obligeait à ne rompre avec le monde que lentement et peu à peu, à ne pas quitter tout de suite l'état qu'elle y avait. Il n'était même pas bien d'avis qu'elle se défit de son hôtel de la rue Saint-Honoré.

3 mars mercredi décembre [1688]

Il y a longtemps que je désire de quitter la maison que j'ai dans la rue Saint-Honoré. Mais comme celui entre les mains de qui vous m'avez mis me le permettoit plutôt qu'il ne l'approuvoit j'ai apporté une nonchalance sur cela qui m'a souvent fait croire que je ne bougerais de ma place. Cependant il s'est trouvé tout d'un coup des gens qui ont pris mon bail pour Pâques. Ainsi je suis sans autre maison que celle-ci et une petite où je mets le peu de gens que j'ai. Comme je ne suis ni approuvée ni soutenue dans ceci j'ai repris pour la Saint-Jean une

maison bien moins chère que celle que j'avois pour aller passer l'hiver qui vient, dans ce quartier-là. Et cependant je voudrais bien passer huit mois ici, ce qui me paroît étonner le révérend père à qui je suis.

Je vous avoue que je ne puis m'étonner assez de voir combien les gens retirés ont peu l'esprit de retraite.... Voici mon état. Je ne quitte rien, dans le monde que je regrette ou que je voulusse avec quelques circonstances que ce puisse être. Je me trouve cependant dans un certain délaissement et abandonnement qui me fait peur à moi mesme. Quand je m'éveille la nuit il me prend des palpitations de cœur sans réflexion que de me trouver, ce me semble, seule dans le monde. Et en cet état je ne songe jamais qu'à vous et à votre maison dont je n'envie le bonheur que parce que je vois que ceux qui l'habitent sont avec paix dans le dénuement où je vous fais voir tant de trouble... Il est certain que de ma vie je n'ay tant désiré être à Dieu. Tout ce que je vois et j'entends de ce siècle cy, malgré moi, car je ne m'informe de rien, fait que je voudrais estre dans un désert.

On a remarqué dans cette lettre l'endroit où madame de la Sablière parle de la maison où elle met le peu de gens qu'elle a. Il est probable qu'elle comprend La Fontaine dans ce peu de gens. On sait qu'elle ne le renvoya point et qu'il étoit encore chez elle quand elle mourut. Je crois intéressant de rapprocher de ce passage quelques lignes d'une lettre qu'elle écrivit à Rancé le 1<sup>er</sup> avril 1689 :

A l'esgard de mes domestiques, je tasche, par douceur et par une conduite opposée au mauvais exemple que je leur ai donné, de les faire rentrer dans le devoir envers Dieu. Car, pour leur parler positivement, j'y suis peu

propre, et ma vie passée me revient tellement dans l'esprit d'abord que je suis prête à blâmer quelqu'un, que je me fais toujours la réponse que l'on me feroit. Cependant, il n'y a point de dérèglement positif.

Parmi ces domestiques qu'elle n'ose reprendre après les avoir scandalisés et qu'elle tâche seulement d'édifier par l'exemple, et qui d'ailleurs ne mènent pas positivement une vie déréglée, elle comprend sans doute encore La Fontaine. C'est ce dont on se persuadera facilement, à bien prendre ici le mot domestique dans le vieux sens et selon la définition qui subsiste dans le *Trévoux* de 1771, « Domestique, y est-il dit, comprend tous ceux qui sont subordonnés à quelqu'un, qui composent sa maison, qui demeurent chez lui, ou qui sont censés y demeurer, comme Intendants, Secrétaires, Commis, Gens d'affaires : quelquefois domestique dit encore plus et s'étend jusqu'à la femme et aux enfants. »

Son confesseur étant mort, elle en eut un autre qui la mortifia beaucoup plus cruellement que le premier, en ne croyant point qu'elle eut la vocation de la vie religieuse et qu'elle pût faire son salut dans la retraite. Elle en fit des plaintes à Rancé.

Le ... 1688.

... J'ay senti une grande amertume sur ce que je vas vous exposer, sur quoi je ne vous consulte pas si je dois souffrir, car j'en suis assurée et j'y suis résolue, mais seulement la manière dont vous voulez que j'agisse.

L'homme à qui j'ay affaire est tellement étonné de la vie que j'entreprends qu'il me le témoigna la dernière fois que je le vis avec des paroles qui me firent voir

qu'il en étoit blessé à l'excès. Je lui répondis avec le plus de douceur que je pus, mais cependant avec fermeté. Le lendemain il m'écrivit dans les termes que voici :

« Je ne sais où j'en suis avec vous et je me trouve si rigoureusement chargée de votre âme que je crois perdue. » Et je lui répondis comme de moi une chose que vous m'avez fait l'honneur de me dire dans une de vos lettres, que quand il y auroit quelque imperfection dans le divorce que je fais avec le monde, j'espérais que Dieu ne me l'imputeroit pas. Je n'ose vous envoyer le reste de sa lettre qui n'est qu'un verbiage qui ne vous feroit pas mieux comprendre la situation de cet esprit là à quoi je ne conçois rien... Si je lui parle du goût que j'ay pour la retraite et des raisons qui m'y portent il ne me dit pas un mot; si je lui dis : Si je m'ennuie, mon père, je vous le dirai, mais cela ne m'est pas encore arrivé. Il me répond : Je vous en tirerai bien vite... Ce n'est pas pour me plaindre à vous de ce que je n'espère aucun secours de ce côté-là... J'ay donc recours à votre charité, mon très révérend père, pour vous supplier de m'assister, parce que vous seul le pouvez; je le sens à un point qui ne peut être connu de vous comme il est, mais Dieu le sait...

On voit, par la suite des lettres, que Rancé la soutint dans le désir qu'elle avait de faire une entière retraite et l'assura qu'en effet la solitude lui étoit convenable.

Enfin elle put contenter cette austère envie. Selon un usage suivi par plusieurs veuves riches et pieuses de ce temps, elle prit logement aux Incurables, avec une seule servante.

Celle que naguère courtoisaient Brancas et de Foix,

celle que La Fontaine et Chaulieu nommaient Iris et chantaient dans leurs vers, celle qui fut avec Ninon de ce souper où Molière et Boileau composèrent le latin du *Malade imaginaire*, maintenant, cherchant le bonheur par des voies nouvelles, renfermait sa vie dans une salle d'hôpital et dans une froide église qu'ornaient seulement les peintures austères de Philippe de Champagne; elle priait, jeûnait, méditait sainte Dorothée, et, pour divertissement, brodait des parements d'autel. Hélas! l'âge et la maladie ne l'avaient que trop mûrie pour la dévotion.

Ce 29 juillet 1692.

Il y a longtemps, mon très-révérend père, que je me suis donné l'honneur de vous écrire. Je ne crains pas que vous soupçonniez que ce soit par oubli. C'est souvent par discrétion que je m'en prive. Cette fois cy c'est par scrupule. Je ne voulois pas vous dire une chose que je suis persuadée qui vous fera de la peine et j'en ay encore davantage à vous la laisser ignorer. Quelques jours devant la Pentecoste, je m'aperçus d'une dureté au sein, du costé droit, assés douloureuse. J'eus envie de n'en point du tout parler, mais après avoir souffert quelques jours, je crus que le chirurgien de léans (*Elle veut parler du chirurgien des Incurables, parmi lesquels se trouvaient beaucoup de cancéreux*), étant expérimenté plus qu'aucun sur ces sortes de maux, je ferois mieux de lui faire voir. Il me dit d'abord qu'il falloit qu'il y eût plus de deux ans que je portasse ce mal, qu'il trouva d'une qualité très maligne. Je lui dis comme je vivois depuis longtemps. Il me dit que, bien loin que cette nourriture (*les œufs et le laitage*) me fût nuisible, il croyoit que Dieu avoit permis ce genre de vie pour rendre le mal moindre. Ce que je vous dis pour vous oster ce qui pourroit vous

peiner sur cela (*c'est Rancé qui lui avait prescrit ce genre de vie*). Qui que ce soit au monde ne sait ce que je me donne l'honneur de vous dire, que celui que je vous dis et vous. Je ne croy pas que vous desapprouviez ma conduite sur cela. Vous voyés que je ferois des raisonnemens inutiles, et l'incommodité réelle que je recevrois de ceux qui, me voyant encore, redoubleraient leurs soins, qui sont de véritables accablemens pour moy. Car sy je ne pouvois plus voir qui que ce soit sur la terre, l'état ou je me trouve seroit un vray paradis pour moy. Tant que j'ay vécu dans le monde, j'ay toujours craint ce mal avec les horreurs que la nature en donne.

Depuis ma conversion, je n'y avois pas pensé. Quand je m'en aperçus, je me prosternay devant N. Sgr. avec larmes et lui demanday avec un sentiment très vif de me l'oster ou de me donner la patience de le supporter. Je puis vous protester que, depuis ce moment, je n'ay pas formé un désir sur cela, Dieu m'ayant fait la grâce d'ajouter à la tranquillité que j'avois devant un calme que je ne puis vous exprimer. Il me semble que c'est un effet de l'amour de Dieu envers moy qui a tellement augmenté celui que j'avois dans le cœur, que j'en suis beaucoup plus remplie. Ce qui me fait peine est une certaine molesse, il me semble, quelquefois de me coucher plus tost ou de me lever plus tard. Je pourrois peut-estre et mesme je croy avoir sur cela plus d'exactitude. Car je sens aussy que cela attire mon attention par la douleur. Enfin il est impossible, et je m'en aperçois à tout moment, que mes journées ne soient remplies d'infidélités. C'est la seule peine que j'aye et qui n'est pas prête à finir, puisque j'ay bien peur de n'en voir la fin qu'avec ma vie, dont les souvenirs me font trembler. C'est la vérité et, sy ce que je sens quelquefois sur cela n'étoit traversé de l'espérance, j'en serois accablée. Ce qu'il y a dans ce mal-cy d'inconcevable, c'est qu'il porte avec luy le sentiment d'un très grand nombre de maux que l'on n'a point, puisque, en effet, il semble qu'il soit unique. Cependant, je puis vous

dire avec vérité que je ne suis pas une heure avec une douleur semblable, quoy que j'en aye toujours. Je n'avois jamais conçu que cela se pût, moy qui ay assés senty de maux en ma vie, mais chacun portoit sa douleur particulière. Je croy donc, mon très révérend père, si vous me le permettés, qu'il faut demeurer comme il plaît à Dieu me mettre. Je n'ay, par sa miséricorde, nulle impatience d'en estre délivrée, ny inquiétude de souffrir; n'est-ce pas beaucoup? Après cette exposition, je n'auray plus besoin de vous importuner la mesme chose pour sy longtems. Je me feray, ce me semble, fort bien entendre en parlant en général de ma santé, dont pourtant je prendray la liberté de vous rendre un compte fidèle, puisque j'ay franchy de vous dire ce qu'il me faisoit tant de peine de ne vous pas dire. Je sens la joye et la consolation que je recevray de ce que vous aurés la charité de me dire, par celle que je sens de vous entretenir. Je vois quelquefois M. D. Elle va ce me semble bien droit à Dieu, et avec un dégagement qu'il lui met au cœur, pourvu que personne n'entortille n'y n'obscurcisse ses lumières.

Elle n'auroit pas besoin de tant d'attirail qu'on luy en veut donner. Mais je crains qu'on ne l'attriste et il luy faudroit tout le contraire, car son mal est assés pour elle. Sy elle avoit été convertie en parfaite santé, N. Seigneur luy auroit donné le tems d'acquérir ces forces pour le jour de l'adversité. Mais elle a beaucoup à souffrir, elle est naturelle, elle a un tour aimable dans l'esprit; elle va à Dieu par son cœur. Vous acheverés, mon très R. P., ce qui reste à faire. Elle vous verra bientost. Voilà ce que j'envierois, si j'osois désirer quelque chose. Il faut finir cette lettre en vous demandant très-humblement pardon de sa longueur et en vous assurant de mes respects et d'un attachement pour vous dont je ne croy personne aussi capable que je le suis....

Le mal dont je vous parle n'est pas ouvert, mais il y a à craindre qu'il ne s'ouvre, ce qui seroit le pis qui pût arriver à ce que croit l'homme qui l'a veu.

Voilà donc cette dame de la Sablière, agile à promener son âme des curiosités de la science aux troubles de l'amour, la voilà n'ayant plus à offrir à Dieu, son dernier amant, que les soupirs d'un sein décomposé! Heureuse encore de s'être fait une nature nouvelle et convenable à son horrible situation! Heureuse et belle de résignation, de patience et de paix! Heureuse, oh! bienheureuse dans les tortures et les dégoûts d'un mal dévorant, de déployer une âme angélique! On peut dire de celle qui a écrit cette admirable lettre, comme d'Elisabeth Ranquet que, « marchant sur la terre, elle était dans les cieux ».

Le mal fit des progrès rapides. Cinq mois plus tard, quelques jours, quelques heures peut-être avant sa mort, madame de la Sablière écrivait à Rancé ces lignes qu'on ne peut lire sans songer à ce que dit Pascal des misères de l'homme et de ses grandeurs :

Ce .. janvier 1693.

La maladie que j'ay augmenté tous les jours, mon très R. P. il y a apparence qu'elle n'ira pas loin. Je vous supplie très humblement que le mal que j'ay ne soit jamais su de personne pas plus après ma mort que pendant ma vie. Dieu vous récompensera sans doute de tous les biens que vous m'avés faits. Et je l'en prie de tout mon cœur. Je me sens toujours la mesme tranquillité et le mesme repos, attendant l'accomplissement de la volonté de Dieu sur moy. Je ne désire autre chose.

Elle décéda « le sixième janvier » 1693, et fut enterrée « le septième » par le clergé de Saint-Sulpice<sup>1</sup>.

1. Cette date est prise dans l'acte de décès que Jal a publié dans son dictionnaire. Il y est dit que madame de la Sablière décéda rue aux Vaches, dite aussi rue aux Vachers et actuellement la rue Rousselet. Mais d'une étude destinée au journal le *Temps* et dont l'auteur, M. Georges Villain, a bien voulu me communiquer les épreuves, il résulte que madame de la Sablière est morte dans l'appartement qu'elle occupait aux Incurables, tout contre la chapelle.

M. THÉODORE REINACH

ET

MITHRIDATE<sup>1</sup>

Des trois frères Reinach, l'aîné, Joseph, a marqué dans la politique, comme publiciste et comme député; le second, Salomon, est un archéologue justement estimé pour l'ardeur et l'exacritude de son esprit; le plus jeune, Théodore, après avoir promené sa curiosité en divers domaines, s'est établi dans l'histoire. Je ne rappellerai pas les étonnantes victoires scolaires qu'il remporta dans les années 1875, 1876 et 1877. De tels succès, bien qu'ils révèlent sans doute une intelligence précoce et facile, ne me semblent point enviables. Ils ont l'inconvénient de mettre l'adolescent dans une lumière trop forte et de lui créer une supériorité insoutenable.

C'est un danger que de se montrer d'abord pro-

1. *Mithridate Eupator, roi de Pont*, par Théodore Reinach, 1 vol. in-8°.